

La relation banque-entreprise est une relation commerciale unique en son genre. En effet le rôle du banquier est de collecter l'épargne des uns, pour prêter aux autres cet argent qui ne lui appartient pas. Le banquier est un commerçant dont la raison d'être est d'accorder du crédit... mais qui se doit, en permanence, de s'interroger sur la capacité de l'entreprise à le rembourser.

Dans ces conditions, il se peut que votre banquier arrive, à un moment donné, à une limite en ce qui concerne l'enveloppe globale de crédit qu'il est prêt à vous consentir. Et cette limite peut être insuffisante, de votre point de vue, au regard des besoins de financement que vous pouvez avoir.

Alors peut-être est-il temps pour vous de songer à diversifier vos ressources, afin de ne plus dépendre d'un seul fournisseur, et de continuer à vivre dans une négociation permanente avec votre banquier, à propos du solde de votre compte...

Mais pour aller trouver un autre partenaire, il vous faut comprendre la logique qui préside au métier de banquier. Le banquier n'est pas un prêteur sur gage, et il ne fera pas crédit à cause de la garantie. À ses yeux, la garantie est une sécurité qu'il demande, pour le cas où ses prévisions se seront révélées fausses, et où l'entreprise ne pourrait pas rembourser ses dettes normalement.

Le banquier va donc avant tout faire une évaluation de la capacité de l'entreprise à générer non seulement du profit, mais aussi du cash, à travers une analyse financière de votre société (voir [rappels comptables et financiers](#)). Car la meilleure des garanties pour le banquier, c'est votre capacité future à générer du cash.

En plus de l'analyse financière de l'entreprise, et du fonctionnement du compte courant, le banquier va aussi chercher de l'information externe. Car si toute banque a son modèle interne d'évaluation, toute banque se repose aussi sur la cotation de la Banque de France.

## La cotation Bdf de l'entreprise :

Cette cotation comprend une lettre qui correspond au montant de chiffre d'affaires. Et elle comprend surtout un chiffre qui correspond à la cote de crédit. C'est l'appréciation, par la Bdf, de la santé financière d'une entreprise. Cette cote de crédit comprend 12 notes, échelonnées de la manière suivante :

Note Bdf	Explication sur la capacité de l'entreprise à honorer ses engagements
3++	excellente
3+	très forte
3	forte
4+	assez forte
4	acceptable
5+	assez faible
5	faible
6	très faible
7	quelques incidents de paiement
8	nombreux incidents de paiement
9	incidents de paiement répétés et graves
P	RJ ou LJ

La meilleure note est 3++, la moins bonne est 9 (P indique une entreprise qui est en procédure collective). Le « + » indique que la situation de trésorerie de l'entreprise est très favorable.

Cette cotation Banque de France est très importante pour bénéficier des financements bancaires. Au-delà de la note 6 les banques ne veulent généralement pas intervenir, car le risque de défaillance devient trop important selon elles. Sur les entreprises notées 7, 8, 9 ou P, seules les sociétés d'affacturage pourront encore intervenir en financement de trésorerie, mais après une étude au cas par cas.

Il faut savoir que des incidents de paiement, même régularisés, modifient la cote BdF. Le dirigeant de l'entreprise doit bien veiller d'ailleurs à ce que les inscriptions BdF soient bien levées après la régularisation des incidents de paiement.

Cette cotation BDF est d'autant plus importante qu'elle détermine, en plus de l'accès au crédit, le coût du crédit. Plus votre entreprise a une bonne notation, moins les taux d'intérêts et les frais financiers seront élevés.

## La cotation BdF du dirigeant

La Banque de France attribue des notes aux dirigeants de sociétés, en fonction de leur passé comme dirigeant. Elle est attribuée aux personnes physiques dirigeant une société ainsi qu'aux entrepreneurs individuels. Cette note est généralement prise en compte par les établissements de crédits, pour déterminer leurs engagements financiers avec ce dirigeant et la société qu'il dirige. Cette cotation comprend les quatre niveaux suivants, la meilleure étant 000 et la plus mauvaise 060 :

Note BdF	Selon la BdF, le dirigeant ...
000	la BDF n'a pas de remarque à faire sur le dirigeant
040	- a exercé la direction d'une société en LJ depuis moins de 3 ans - a exercé la direction dans deux sociétés au moins avec des cotes de crédit de 9
050	- a exercé la direction dans deux sociétés en LJ depuis moins de 5 ans - est tenu de supporter les dettes de la société, quel que soit le montant de la responsabilité pécuniaire
060	- a exercé la direction dans trois sociétés au moins en liquidation judiciaire depuis moins de cinq ans - a fait l'objet à titre personnel d'une décision judiciaire

Cette cotation Banque de France du dirigeant est très importante pour bénéficier de financements bancaires. En effet, au-delà d'une certaine cotation du dirigeant les banques ne voudront pas intervenir, car leur confiance en la personne même du dirigeant sera altérée. Seules les sociétés d'affacturage pourront encore intervenir en financement sur une société dont le dirigeant est mal ou très mal coté, mais elles ne le feront qu'après avoir pris toutes leurs précautions.

## Les conséquences de la crise financière

La crise financière que nous traversons actuellement a plusieurs effets en terme d'octroi de crédit :

- premièrement, les banques traversent une crise de confiance : elles réalisent que leur modèle de prédiction des risques ne rendait pas forcément compte de la situation réelle de l'économie
- deuxièmement, l'aspect systémique de la crise, et ses effets sur l'économie réelle, contribue à rendre plus incertaines toutes les prédictions quant au futur d'une entreprise
- troisièmement, pour préserver leur existence même, les banques ont besoin de sélectionner les risques qu'elles prennent de façon plus rigoureuse... et de faire payer ce risque à un prix plus élevé

Au-delà de toute analyse macro ou micro-économique, votre interlocuteur bancaire reste avant tout un être humain, qui devra rendre des comptes à sa hiérarchie si les crédits qu'il accorde ne se remboursent pas normalement à l'échéance.

Nous assistons donc dans certains cas à une crispation des banques, qui peut les conduire, simultanément, à rendre plus difficile l'accès au crédit... et plus cher.

### Actif Courtage vous apporte

En cette période difficile, il est important de comprendre la façon de penser du banquier. Notre expérience, et notre capacité à [améliorer votre communication financière](#), nous permettent de vous trouver des solutions pour :

- ne plus dépendre d'un seul fournisseur en matière de services financiers
- rassurer votre banquier en diminuant le montant des crédits que vous lui demandez
- rassurer votre banquier en lui offrant des garanties qu'il n'avait pas jusqu'ici, et ce, sans que vous soyez obligés de fournir votre caution personnelle